



Avis relatif à l'inscription

Il est porté à la connaissance des étudiants qui n'ont pas finalisé, à ce jour, leurs démarches d'inscription administrative au titre de l'année universitaire 2026-2027, qu'il a été décidé de proroger les délais d'inscription jusqu'au 5 octobre 2026.

Passé ce délai, l'Administration se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande d'inscription et de supprimer les noms des retardataires des listes de présence.

Monastir, le 30/09/2026

Le Secrétaire Général

Walid SBAA

